



## Futures Etapes de la Coopération en Méditerranée

Adoptées par le Comité Exécutif  
du Forum européen de la Jeunesse  
20-23 novembre 1997

## 1 Rappel du cadre actuel de la coopération

### 1.1 Cadre politique et institutionnel

L'établissement d'un nouveau cadre de coopération pour la jeunesse en Méditerranée répond aux conclusions issues,

- de la conférence des Ministres de Barcelone (novembre 1995) et de la Déclaration de Barcelone qui soulignent l'importance du dialogue interculturel et de la compréhension entre les jeunes.
- de la conférence des Ministres de Malte (avril 1997).
- des recommandations de la conférence organisée par la Commission européenne à Amman sur les échanges de Jeunesse en juin 1996.
- du suivi des coopérations existantes entre le Forum Européen de la Jeunesse et ses partenaires.
- des prises de positions votées par le Forum européen de la Jeunesse à Rotterdam et à Stockholm.
- 

La mise en place d'un dialogue Euro-Arabe a fait l'objet d'un symposium organisé sous l'égide du Conseil de l'Europe, à Budapest en décembre 1996. Il a été évalué en mai dernier à Strasbourg avec notre partenaire, l'Union de la Jeunesse Arabe. Les résultats du dialogue euro-arabe et de son évaluation seront pris en compte pour l'établissement de cette nouvelle coopération.

Le Forum européen de la Jeunesse est partenaire du Centre Nord Sud du Conseil de l'Europe, qui développe le programme Transmed (avec sa spécificité Jeunesse). Ce programme prend en compte l'ensemble du pourtour méditerranéen, et a pour référence la Charte de Barcelone.

Dernièrement, nous avons été sollicité par l'UNESCO afin d'accompagner le processus de consultation collective des ONG de jeunesse des Etats Arabes, qui se déroulera en décembre prochain au Caire. Cette consultation prend en compte les partenariats existants, notamment l'Union de la Jeunesse Arabe.

Enfin, nous sommes sollicité par la Commission Européenne pour contribuer au lancement du prochain programme Euro-Méditerranéen d'Action Jeunesse (EMAJ), qui sera mis en oeuvre en coordination avec la DG1B (1998 et 1999). Il faut noter que depuis 1992, la Commission Européenne soutient des activités de jeunesse entre les Etats membres et les pays méditerranéens, dans le cadre des actions prioritaires dans le domaine de la jeunesse, et depuis 1995, elle le fait dans le cadre du programme Jeunesse pour l'Europe (montant annuel de 1 million d'Ecus). Enfin, le Forum prend en compte les actions entreprises par ses organisations membre pour la définition de sa propre coopération .

## 1.2 Cadre géographique et culturel

La géographie de la Méditerranée du Sud et du Moyen Orient englobe à la fois des pays appartenant à la zone Arabe, et des pays de cultures et de traditions différentes. On ne peut donc pas superposer tous nos partenariats Arabes et Méditerranéens, même si certains d'entre eux recouvrent les deux qualifications. L'état de notre coopération à cette heure nous appelle à poursuivre à la fois le dialogue Euro-Méditerranéen et Euro-Arabe, même si l'évaluation du symposium de Budapest autorise à penser que des avancées puissent voir le jour dans le sens du dialogue Euro-Méditerranéen.

Cette coopération s'intègre dans le schéma de coopération globale du Forum Européen de la Jeunesse qui reconnaît les phénomènes d'interdépendance et de globalisation tout en respectant les apports des différentes cultures.

## 1.3 Proposition de la Commission Européenne

En juin 1996, le rapport final de la conférence d'Amman sur le rôle des échanges de jeunes entre les partenaires de l'Union Européenne et de la Méditerranée, proposait la création d'une plateforme méditerranéenne de la Jeunesse afin de mettre en place un outil de dialogue avec les plateformes européennes. Afin de faciliter et d'accélérer la mise en oeuvre de l'EMAJ, la Commission Européenne a repris cette conclusion et a proposé au Forum Européen de la Jeunesse qu'il l'aide, sur cette base, à soutenir la mise en place du nouveau programme en direction de nos partenaires de la Méditerranée (financement prévu à hauteur de 5 M Ecus). Le comité exécutif de Stockholm a répondu favorablement à cette proposition.

Conformément à cette décision, et conformément à la prise de position adoptée à Rotterdam, le bureau a fait savoir à la DG XXII qu'il souhaitait un partenaire représentatif de la jeunesse dans cette zone, apte à mettre en oeuvre des actions correspondant aux besoins et aspirations des organisations de jeunesse :

- soutien technique
- information et moyens de communication
- formation

Dans un premier temps, le Forum européen de la Jeunesse pourrait jouer le rôle de facilitateur ou de tuteur. La Commission Européenne contribuera financièrement pour soutenir le processus de définition de ce nouveau cadre.

## 2 Recherche de cohérence et de complémentarité entre les différents partenariats

Le Forum Européen a fait savoir à ses différents partenaires qu'il souhaite une cohérence et une complémentarité des programmes et des actions. A cette fin, Richard Amalvy, représentant le Bureau et chargé de suivre ce dossier, a eu l'occasion de s'exprimer au Conseil de l'Europe lors de la rencontre du comité de liaison des ONG, le 24 septembre. Ce souci a été

exprimé le même jour auprès du Secrétariat Général et de la Direction de la jeunesse du Conseil de l'Europe, et depuis auprès de la DG XXII et du Conseil Exécutif du Centre Nord Sud (le 14 novembre).

Cette recherche de complémentarité et de cohérence prend également en compte les actions des organisations membres, sans entraver leurs initiatives.

### 3. Objectifs pour l'année 1998

La proposition présente les premières étapes de la future coopération. L'évaluation de ce processus permettra d'adapter les suites à donner dans le prochain plan de travail du Forum européen de la Jeunesse, en 1999 et 2000.

#### 3.1 Objectif principal

- Soutenir les organisations représentatives de la jeunesse dans le Sud de la Méditerranée et le Moyen-Orient, pour développer un nouveau cadre de coopération endogène.
- Soutenir la création et l'accès aux possibilités de financement et de partenariat par les programmes spécifiques de l'Union européenne, pour les organisations de jeunesse du sud de la Méditerranée et pour leurs activités.

#### 3.2 Objectifs secondaires

- a. Prendre contact avec les partenaires du Forum Européen de la Jeunesse et de ses organisations membres sur la rive Sud de la Méditerranée et dans le Moyen-Orient.
- b. Identifier tous les partenaires possibles dans les différents pays du sud de la Méditerranée et établir les critères de leur participation à la réunion de lancement du Forum Méditerranéen de la Jeunesse. Ces critères devront tenir compte de la nécessaire représentativité des structures démocratiques et de l'indépendance des organisations de jeunesse ainsi que la réalité de leur action
- c. Identifier les propositions de partenariats existants, afin de les mettre en réseau.
- d. Etudier la faisabilité de la mise en oeuvre de ce nouveau cadre de coopération, et s'assurer qu'il corresponde aux attentes de nos partenaires.
- e. Réaliser une activité concrète de coopération, de formation et de rencontre interculturelle, afin de montrer la volonté d'être partenaires.

## 4 Mise en oeuvre pour 1998

### 4.1 Identifier nos partenaires ( Points a et b)

Décembre 1997 :

Une rencontre bilatérale avec l'Union de la Jeunesse Arabe est prévue à l'occasion du comité de coopération globale, à Paris le 2 décembre.

Il s'agit ensuite de répondre à la sollicitation de l'UNESCO afin de l'aider à mettre en place la consultation consultative pour les Etats Arabe (Le Caire, 13 - 15 décembre). L'Unesco a d'ores et déjà pris en compte certains éléments dans l'ordre du jour de la rencontre lors d'une réunion de travail sur ce sujet (le 3 novembre) :

- Rapport du Symposium Euro-Arabe de Budapest et rapport de l'évaluation,
- Préparation du Forum Mondial de la Jeunesse (Nations Unies) et de la Conférence Mondiale des Ministres de la Jeunesse (effectués par l'Union de la Jeunesse Arabe).
- Présentation de la proposition de la mise en place d'un nouveau cadre de coopération en Méditerranée. Une personne de la DGXXII pourrait intervenir (M. Tsolakis est invité) avec le représentant du Forum (Richard Amalvy).
- 

Il s'agit d'informer largement nos différents partenaires sur la possibilité d'établir ce cadre de coopération en Méditerranée, notamment à travers les organisations membres.

Février 1998 :

Il est prévu d'organiser une première rencontre avec les représentants de chaque pays. Les participants à cette rencontre seront chargés de préparer la réunion de lancement du processus, qui interviendra en mai. Cette rencontre pourrait avoir lieu à Bruxelles. Elle aura pour mission d'ouvrir des perspectives sur

- les finalités et les fonctions,
- les membres et les participants,
- les étapes d'organisation et la planification
- les modèles d'organisation,
- les ressources financières, humaines, matérielles, les besoins en matière de communication.

### 4. 2 Définir le cadre de coopération ( Points c et d)

Mai 1998 :

Il est prévu de mettre sur pied une réunion chargée de la mise en place du cadre de coopération. Cette consultation prendra la forme d'un Forum de dialogue des organisations de la jeunesse. La coordination sera assurée par

Le Forum Européen de la Jeunesse en relation avec un comité de préparation issu de la rencontre de février (2 UE + 2 Med).

Cette rencontre aura pour objectifs:

- de définir les modalités d'établissement d'une plateforme de dialogue méditerranéenne répondant aux souhaits et aux besoins des organisations méditerranéennes.
- d'approfondir les thèmes traités par la réunion d'information et de préparation (mêmes thèmes).

La méthode de travail prendra en considération la diversité culturelle et devra aboutir sur un résultat concret et satisfaisant pour l'ensemble des partenaires. La rencontre aura lieu en Méditerranée.

#### 4.3 Organiser une activité concrète de coopération, de formation et de rencontre interculturelle (Point e).

Juin / Juillet 1998 :

L'OMMS - Europe a proposé d'organiser une Croisière pour la Paix et la réconciliation en Méditerranée (document de présentation disponible). Il s'agit de 4 séminaires de formation aux méthodes d'éducation à la Paix et à la médiation, qui se dérouleront à bord d'un voilier qui croisera de Croatie jusqu'à Chypre. Des animations auront lieu dans les ports afin d'impliquer le maximum de jeunes lors des escales.

Ce projet a reçu le soutien de l'Unesco, du HCR et de la Commission Européenne. Le Bureau a donné un avis favorable pour que le Forum soit partenaire de cette opération, ouverte largement à toutes les organisations membres, ainsi qu'aux partenaires de la Méditerranée (inscrit dans la liste des actions à venir lors de l'évaluation du Symposium Euro-Arabe).

#### 5. Suivi et financement pour 1998

5.1 Le suivi sera pris en compte par la commission Interdépendance et Solidarité, et assuré par le membre du bureau responsable de cette question, et la chargée de projet.

Le comité exécutif de Stockholm a proposé aux comités nationaux du Sud de l'Europe de prendre une part active dans l'élaboration de cette coopération qui les concerne directement du fait de la proximité géographique. Les organisations membres mettant en oeuvre des actions dans cette région seront également consultées et associées.

5.2 Le financement des réunions de février et de mai a fait l'objet d'une demande de financement auprès de la DG XXII à hauteur d'environ 300.000 Ecus (inscrit en recette dans le budget 1998).

Le financement de la Croisière pour la Paix est en cours de recherche. Le montage financier est totalement pris en charge par l'OMMS.

## 6. Adoption

Le Comité Exécutif du Forum Européen de la Jeunesse réuni à Budapest du 20 au 23 novembre a formulé les recommandations suivantes :

6.1 Il faut que le Forum européen de la Jeunesse assure la participation active des organisations de jeunesse de l'ensemble du bassin méditerranéen, et au premier rang les comités nationaux de la jeunesse du Sud de l'Europe.

Conformément à la résolution votée à Stockholm, les comités nationaux de la jeunesse du Sud de l'Europe, participeront à l'élaboration, la mise en place et le suivi de cette coopération dans un cadre qui reste à définir.

6.2 Le FoEJ doit mettre tout en oeuvre pour obtenir un statut officiel pour pouvoir présenter ses recommandations à la Commission européenne, statut qu'il a dans le cadre du programme Jeunesse pour l'Europe.